L'économie verte comme mécanisme de développement durable
The green economy as a mechanism for sustainable development

HAMITI Dalila[1*], BOUZADI-DAOUD Sultana [2]
[1] Université de Bejaia (Algérie), d.hamiti@yahoo.fr,
[2] Universté d'Oran (Algérie), sultana.bouzadi@gmail.com

Reçu le:15/04/2021 *Accepté le26/05/2021* *Publié le:07/06/2020*

Résumé :
L'économie verte peut être considérée comme une voie pour atteindre le développement durable. C'est une stratégie constituée d'un certain nombre de politiques et plans d'action, qui promeut un nouveau paradigme de développement.
Elle est basée sur une véritable intégration des trois piliers du développement durable. Elle appuie ainsi la création d'une économie solide qui favorise l'équité et le bien-être social à travers des investissements qui réduisent les émissions et la pollution, améliorent l'efficacité énergétique et l'utilisation des ressources et préservent l'environnement en luttant contre la dégradation des écosystèmes.
Mots clés : Développement durable, économie verte, emplois verts, environnement, social.
Abstract :
The green economy can be seen as a path to sustainable development. It is a strategy made up of a number of policies and action plans, which promotes a new paradigm of development .
It is based on a true integration of the three pillars of sustainable development. It supports the creation of a strong economy that promotes equity and social well-being through investments that reduce emissions and pollution, improve energy efficiency and resource use, and preserve the environment by combating ecosystem degradation.
Keywords: **Sustainable development, green economy, green jobs, environment, social.**

***Auteur correspondant**

1. Introduction:

Les pays réunis à Rio ont reconnu que nos pratiques de développement engendraient plusieurs problèmes sociaux et environnementaux inter reliés, la pollution, pauvreté, malnutrition, etc. La transition vers une économie verte implique une évolution du système de production à une échelle équivalant à une révolution industrielle. Les avancées technologiques, l'innovation et les changements dans les processus de production sont les principaux moteurs de la transition verte.

Des trois dimensions du développement durable, l'aspect économique domine l'actuel modèle de développement et conditionne le succès de toutes tentatives de mise en œuvre du développement durable. Sur la base de cette constatation, comment peut-on, tout en assurant une transition adéquate, modifier la trajectoire de développement afin d'atteindre les objectifs du développement durable?

En outre, il y a lieu de savoir : Qu'est-ce que l'économie verte? Quelle est sa relation avec le développement durable?

Les hypothèses:

- L'économie verte se présente comme une approche du développement visant à stimuler l'économie mondiale grâce à des politiques qui accordent la priorité à des énergies et des modes de consommation et de production durables. De plus, à travers la création d'emplois dans les nouveaux secteurs « verts », elle vise une répartition plus équitable des retombées positives de la croissance, et ce, afin d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres.
- Loin de reléguer le développement durable aux oubliettes, l'économie verte en représente plutôt la continuité logique. Sa représentation reflète la relation de dépendance qui unit les trois dimensions du développement durable, l'économie est l'un des sous-systèmes de nos sociétés et les sociétés humaines font partie des nombreux sous-systèmes de l'environnement.

-Enfin, l'économie verte est un moyen d'atteindre les objectifs de développement durable. Elle constitue un nouveau modèle économique qui permet une croissance économique durable et une création d'emplois de qualité tout en luttant contre la pauvreté et en améliorant le capital naturel.

Pour ces raisons, la plupart des pays développés et en développement ont pris l'initiative de s'orienter vers une économie verte, dans un effort pour clarifier les meilleurs moyens d'atteindre le développement durable en utilisant les approches de l'économie verte.

Pour répondre à la problématique, nous nous sommes appuyés dans nos recherches sur la combinaison des approches analytiques et descriptives, pour étudier le rôle de l'économie verte dans la réalisation du développement durable.

2. Définition et historique du développement durable

Le concept de développement durable est apparu au sein de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) au début des années 80. Il a été repris et popularisé par le rapport Brundtland, Notre avenir à tous, qui a servi de référence lors du Sommet mondial de Rio de Janeiro en 1992. De nombreuses institutions s'appuient sur ce concept pour élaborer de nouveaux instruments de mesure et d'analyse ou pour préconiser des interventions visant à faire émerger une économie plus solidaire.[1]

2.1. Définition du développement durable

Le rapport "notre avenir à tous" de Madame Harlem Brundtland, définit le développement durable, comme étant : " un développement qui répond aux besoins du présent, sans pour autant compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs "[2]. Ce rapport, publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le

[1]DUBOIS J.L., MAHIEU F.R. (2002), p 73.
[2] Brundtland (1987), p 43.

développement des Nations Unies, insiste sur la nécessité de protéger la diversité des gènes, des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques. Et cela se réalisera par des mesures de protection de la qualité de l'environnement, notamment par la restauration, l'aménagement et le maintien des habitats essentiels aux espèces. Cela veut dire une gestion rationnelle des ressources humaines, naturelles et économiques qui vise à satisfaire les besoins essentiels de l'humanité, dans le très long terme.

Le vrai développement durable, ou "développement soutenable" indique implicitement qu'il convient de trouver un équilibre entre les besoins (présents et futurs) et les limitations imposées par notre environnement.

Le développement durable se veut un processus de développement qui concilie l'écologique, l'économique et le social et établit un cercle vertueux entre ces trois pôles, ces piliers du développement durable permettent à l'entreprise d'entrer dans la société, l'économie et l'environnement, en prenant des engagements et des actes. Ces trois sphères du développement durable, sont représentées par la figure n°1.

Figure n° 1. Les trois piliers du développement durable.

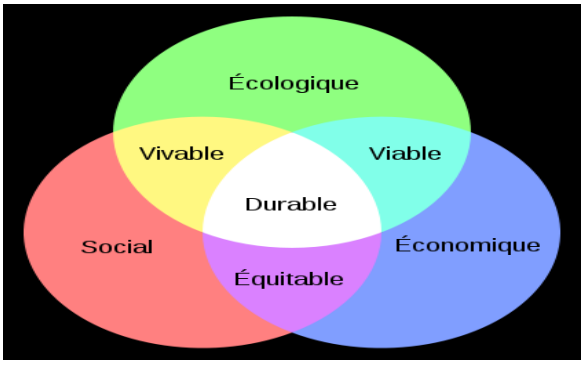

Source: les3 piliers du developpement durables - Bing images, jour de vue 12 / 04/2020.

La figure n°1, montre que le développement durable repose sur trois (3) grands piliers :

-L'efficacité économique, en assurant une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et pour l'Homme, d'où le pilier économique, comporte un aspect viable et équitable.

-L'équité sociale, en satisfaisant les besoins essentiels de l'humanité (logement, alimentation, santé et éducation) tout en réduisant les inégalités entre les individus et dans le respect de leurs cultures, le pilier social, comporte donc un aspect vivable et équitable ;

-La qualité environnementale, en préservant les ressources naturelles à long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux, le pilier environnemental, comporte un aspect vivable et viable.

Nous constatons bien que le développement touche trois domaines qui sont étroitement liés les uns des autres.

2.2. Historique du développement durable

Le vrai avènement du concept du développement durable a commencé dans le début du XX^{e} Siècle, pour un développement qui peut réduire les inégalités sociales et réduire la pression sur l'environnement. Nous pouvons résumer quelques dates importantes par la figure n°2.

Figure n°2. Les grandes dates du développement durable et les engagements internationaux.

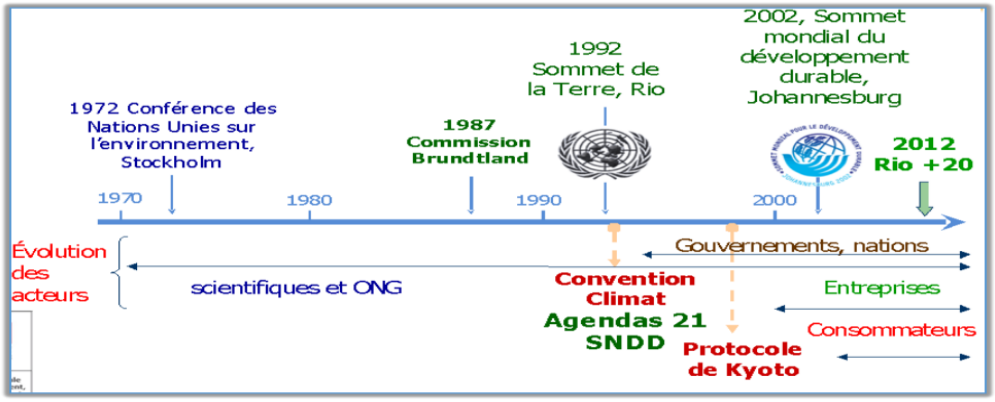

Source:https://www.google.com/search?q=les+grandes+dates+du+developpement+durable&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjB7avxhb_jAhWnA2MBHewBC5YQ_AUIESgB&biw=1348&bih=611#imgrc=5CNeKTw2SozNsM. (Jour de consultation 20/11/2020 à 14h50).

Les plus importantes dates des accords concernant le développement durable sont, le rapport de Brundtland, en 1987, le sommet de la terre à Rio et l'Agenda 21, en 1992, la Conférence de Johannesburg en 2002, la conférence de Rio en 2012, et la conférence de Paris de 2015 sur le climat COP 21.

Actuellement, le développement durable constitue un des termes les plus médiatisés. Il constitue un élément central dans les discours des acteurs engagés dans les questions de l'environnement et du développement.

2.3. Enjeux et objectifs du développement durable

Grâce à la conférence de Rio (1992), les différentes nations du monde sont décidées de construire une nouvelle stratégie du développement durable. Sa réalisation sera un peu difficile, car elle devra faire face aux enjeux du développement durable. Ces enjeux, seront aussi ceux qui pèseront sur la réussite du sommet de Johannesburg (2002), dont l'issue est nécessairement fragile. Car le développement durable impose des changements structurels en profondeur.[3]

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont des objectifs mondiaux créés fin 2015, en dehors de l'assemblée générale des Nations Unies ; 193 dirigeants se sont mis d'accord sur des objectifs précis à poursuivre durant les 15 prochaines années. Ils s'adressent à tous, États comme entreprises ou société civile. Ces objectifs s'inscrivent actuellement dans le programme de développement, qui vise à :

- Mettre fin à l'extrême pauvreté ;
- Lutter contre les inégalités et l'injustice ;

[3]Arnaud, Berger, Christian de Perthuis, Le développement durable Edition Nathan, Paris 2011. Cet ouvrage présente en 75 notions clés, les enjeux du développement durable. Il aborde des questions principales tels que : Où en est-on du protocole de Kyoto ? Qu'est-ce que l'empreinte écologique ? Quelles limites au modèle énergétique ? Qu'est-ce que la pression démographique ? Qu'est-ce qu'une entreprise responsable ? Quel rôle pour l'ONU ou les ONG ?

- Régler le problème du changement climatique.

Ils prennent la suite des Objectifs du Millénaire, huit (8) objectifs couvrants les grands enjeux humanitaires (réduction de la pauvreté, de la faim, des maladies, accès à l'éducation) qui étaient destinés aux pays en développement pour la période 2000-2015[4].

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible à horizon 2030. Ils ont été adoptés en septembre 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030[5].

Les (17) grands objectifs du développement durable, et sont:

1. L'éradication de la pauvreté
2. La lutte contre la faim
3. L'accès à la santé
4. L'accès à une éducation de qualité
5. L'égalité entre les hommes et les femmes
6. L'accès à l'eau salubre et l'assainissement
7. Garantir l'accès aux énergies renouvelables
8. L'accès à des emplois décents
9. Promotion de l'innovation et des infrastructures durables
10. La réduction des inégalités
11. La création de villes et de communautés durables

[4] Cet agenda de développement a permis d'avancer sur la réduction de la pauvreté et de la faim mais a montré ses limites en termes de réduction des inégalités et pêchait par manque de transversalité. Les ODD entendent dépasser ces écueils en s'attaquant aux grands défis mondiaux dans leur ensemble.

[5] Chacun des 17 ODD est détaillé par des cibles (169 au total) qui définissent les priorités des différents objectifs et les actions à mettre en place. Pour l'ODD n°5 sur l'égalité des sexes par exemple, une des cibles prioritaires est de garantir l'accès des femmes à toutes les fonctions de direction, à tous les niveaux de décision dans la vie politique, économique et publique. Parmi les moyens mis en avant pour y parvenir : donner les mêmes droits politiques et économiques aux femmes et aux hommes ou leur favoriser l'accès et la maîtrise des nouvelles technologies.

12. Instaurer la consommation responsable
13. La lutte contre le changement climatique
14. La protection de la faune et de la flore aquatiques
15. La protection de la faune et de la flore terrestres
16. La justice et la paix en assurant notamment l'accès à la justice avec des institutions responsables
17. Renforcer les partenariats pour les objectifs mondiaux.

Parmi les limites que l'on peut opposer aux ODD, le manque de mention directe aux objectifs démocratiques comme la liberté d'expression, de la liberté de la presse ou des élections libres même si l'ODD n°16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces fait référence à la protection des libertés fondamentales. L'aspect culturel est aussi absent des ODD[6].

3. L'économie verte

L'expression "économie verte" semble faire référence à une économie qui respecte l'environnement, qui répond au besoin de conserver les ressources naturelles, qui limite le plus possible la pollution et les gaz à effet de serre nuisibles à l'environnement émis par la production industrielle, et qui produit des biens et des services dont l'existence et la consommation ne nuisent pas à l'environnement.[7]

3.1. Définition de l'économie verte

À l'heure actuelle, aucune définition véritablement consensuelle n'a encore émergé des différents forums de négociations internationales.

Le concept d'« économie verte » est apparu la première fois dans le rapport « Blueprint for a Green Economy » en 1989. Depuis, l'intérêt pour une transition verte n'a cessé d'évoluer et s'est intensifié jusqu'à

[6] Cette explication est tiré de l'adresse : https://www.novethic.fr/entreprises-responsables/les-objectifs-de-developpement-durable-odd.html. Jour de vue : 30/05/ 2019 à 08h20.

[7] **Khor M., 2013.**

être placé au centre des discussions de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD) où Rio+20 de 2012 qui l'a reconnu comme un outil de développement durable.

La définition du PNUE fait l'objet d'un certain consensus:« L'économie verte est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources».[8]

Selon cette définition, l'économie verte comprend non seulement des aspects environnementaux (protection de la planète et des ressources naturelles) mais aussi des aspects socioéconomiques (création d'activités et d'emplois, développement d'un commerce équitable).

L'économie verte, aussi appelée croissance verte, vise à modifier la trajectoire des économies nationales et mondiales. Pour ce faire, on accorde la priorité au rôle directeur de la croissance, tout en redéfinissant les bases sur lesquelles se fonde cette dernière. Les tenants de l'économie verte précisent les objectifs du développement économique et identifient des moyens d'action politique concrets afin de créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre du développement durable.

Dans la pratique, l'économie verte peut se définir comme la mise en œuvre concrète des principes du développement durable dans l'activité économique. Elle recouvre toutes les activités économiques respectueuses de l'environnement dans des secteurs traditionnels (comme le bâtiment, les transports ou l'agriculture) ou de nouveaux secteurs (tels que le recyclage et la valorisation énergétique des déchets). Les politiques publiques jouent un rôle essentiel pour

[8] PNUE (2011), p 2.

soutenir le développement de technologies et d'activités "propres" génératrices d'emplois.

L'OCDE retient qu'« une politique de croissance verte consiste à favoriser la croissance économique et le développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux sur lesquels repose notre bien-être. Pour ce faire, elle doit catalyser l'investissement et l'innovation qui étaieront une croissance durable et créeront de nouvelles opportunités économique ». [9]

Mais le passage à une économie verte implique également d'autres acteurs que sont les entreprises privées et les consommateurs.

De manière générale, l'économie verte tend à :

- Assurer la viabilité économique,
- Lutter contre la pauvreté par la création d'emplois dans de nouveaux secteurs, et
- Préserver le capital naturel qui soutient les activités humaines.

3.2. Les possibilités d'action pour promouvoir la croissance verte

Le rapport Incorporating green growth and sustainable development policies into structural reform agendas (World Bank, OECD and UN, 2012), qui s'adresse aux pays du Groupe des 20 (G20), recommande de suivre quatre étapes pour intégrer l'économie verte et le développement durable dans la stratégie de développement d'un État soit :

- Etablir les objectifs environnementaux, économiques et sociaux conjointement afin de construire une stratégie qui exploite les synergies;
- Diagnostiquer les contraintes à l'économie verte;
- S'attaquer aux obstacles à l'économie verte;
- Etablir la séquence des actions qui sera appliquée.

[9] OCDE, 2011.

Il existe diverses possibilités d’action pour promouvoir une croissance verte. Le rapport de l’OCDE, intitulé Outils pour la mise en place d’une croissance verte (2011), décrit dans leurs grandes lignes les options qui s’offrent et résume bon nombre des aspects à prendre en compte lorsqu’on se lance dans une stratégie de croissance verte, et sont :

3.2.1. Établir le diagnostic des principales contraintes qui s’opposent à une croissance verte

Comme s’est montré dans le rapport ‘Vers une croissance verte, Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté’ (OCDE, 2011), diverses contraintes peuvent empêcher l’émergence d’une croissance verte. Ces contraintes varient d’un pays à l’autre et en fonction des problèmes d’environnement particuliers qui se posent.

Ces contraintes se répartissent en deux catégories :

-La première est le faible rendement économique global, qui englobe les facteurs créant de l’inertie dans les systèmes économiques (c'est-à-dire les obstacles fondamentaux au changement et à l’innovation) et les contraintes tenant aux capacités, ou facteurs de « faible rendement social ».

-La seconde est la faible appropriabilité des rendements, lorsque les défaillances du marché et de l'action publique empêchent les populations de profiter pleinement de la valeur des activités moins nocives pour l'environnement et de l’utilisation plus efficace des ressources. On peut citer les subventions aux combustibles fossiles (défaillance de l’action publique), ou l’absence d’incitations à construire des bâtiments économes en énergie (incitations divergentes) ou à réduire la pollution de l’air (externalités négatives).

3.2.2. Mettre en place des dispositifs institutionnels efficaces

Dans la plupart des pays, il faudra établir de nouveaux dispositifs pour guider l’élaboration de stratégies pour une croissance verte et pour

remédier à l'inertie et aux cloisonnements institutionnels dans l'élaboration des politiques économiques et environnementales. Pour de nombreux pays en développement, cela obligera à renforcer notablement les capacités afin d'intégrer les questions relatives à l'environnement dans les processus nationaux de planification du développement.

Les mesures particulières à prendre pour accroître la capacité institutionnelle dépendront de la question de savoir s'il s'agit d'intégrer des stratégies de croissance verte dans un processus national existant et régulier de planification du développement ou s'il faut amorcer ce processus. Dans tous les cas, l'objectif doit être d'intégrer la croissance verte dans les processus de l'action publique et non de créer des documents d'orientation ou des organismes séparés.

3.2.3. Mise en place d'ensembles de mesures contre les obstacles d'une économie verte

Il existe toute une panoplie de mesures possibles pour résoudre ces contraintes faisant obstacle à une croissance verte.

Les pouvoirs publics doivent profiter des chevauchements d'objectifs et des avantages secondaires éventuels pour exploiter les possibilités de synergies. Outre le choix des instruments et des objectifs de l'action publique (le choix, par exemple, entre un impôt et une norme technologique ou entre l'amélioration de l'infrastructure et la stimulation de la Recherche-Développement), il importe aussi de prendre en compte les questions relatives à la mise en œuvre de la politique choisie. Parmi l'éventail d'aspects à prendre en considération, l'action publique doit, en général, être élaborée sur la base des critères suivants : rapport coût-efficacité, incitations à l'adoption et à la mise en conformité, et aptitude à faire face à l'incertitude et à donner des signaux clairs et crédibles aux investisseurs.

Les politiques adoptées devront être complétées par un renforcement des institutions et intégrées dans les stratégies de développement nationales.

En général, les options qui s'offrent aux pouvoirs publics varieront selon la capacité institutionnelle et les besoins correspondant aux différents niveaux de développement.

4. Le rôle de l'économie verte dans la réalisation du développement durable

L'économie verte vise à lier les exigences pour réaliser tous les types de développement, y compris le développement humain, avec la protection de l'environnement. L'économie verte est l'un des outils importants pour parvenir au développement durable, améliorer la capacité de gérer les ressources naturelles de manière durable, augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et réduire les déchets, et les effets néfastes du développement sur l'environnement.

Dans le cadre des travaux qui ont mené à Rio+20, un large consensus s'est établi autour de l'idée que l'économie verte est un moyen d'atteindre le développement durable.

Pour le PNUE, l'économie verte ne remplacera pas le développement durable, mais il s'agit d'un moyen de l'atteindre. Le PNUE énonce qu'il est impossible de prétendre viser le développement durable sans mettre en œuvre une approche économique adéquate. « Le développement durable demeure un but vital à long terme, mais pour l'atteindre un verdissement de l'économie est nécessaire. »[10]

Le PNUE identifie dix secteurs prioritaires de l'économie qui sont à verdir : l'agriculture, le bâtiment, l'énergie, la pêche, la foresterie, l'industrie manufacturière, le tourisme, le transport, l'eau et la gestion des déchets. Dans chacun de ces domaines, les gouvernements doivent

[10] PNUE, 2011.

inciter à l'application de bonnes pratiques telles que des certifications (ex. : certifications forestières), de modes de gestion « durables » (ex. : pêche durable, gestion forestière durable, agriculture durable, etc.) et de mesures spécifiques telles que le retrait de subventions dommageables pour l'environnement (ex. : dans le secteur des pêches), l'application de mesures de contrôle (permis et quotas dans le secteur des pêches), etc.[11]

L'économie verte consiste donc à préserver l'environnement d'une part et à valoriser tous les aspects de la vie d'autre part, parmi lesquels les domaines incluent :

-Protection de l'environnement : La protection de l'environnement est l'un des défis qui gênent la réalisation d'un développement durable, cette obstruction est fortement liée à la réalisation de l'économie verte, ou cette dernière, contribue au développement durable à travers un certain nombre d'actions, qui concerne l'exploitation de l'environnement comme une opportunité, et un facteur auxiliaire.

- Conservation des ressources naturelles : Dans l'économie verte, le capital naturel est considéré comme une ressource économique cruciale qui est source de richesse pour la population et qui permet aux populations les plus pauvres de survivre.

L'économie verte est également un moteur, contribuant à la protection des ressources naturelles, comme l'application des actions de l'économie verte, au plein bénéfice des secteurs verts, des espaces environnementaux verts, pour restaurer les ressources naturelles d'une part, et pour atteindre l'efficacité de l'utilisation des matériaux naturels d'autre part, permettrait d'atteindre la protection de l'environnement, et de l'exploiter au maximum.

[11] GAUDETTE N., 2014.

-Des secteurs d'investissement en expansion : Les projets d'économie verte diversifieront différents domaines d'investissement, où l'augmentation des domaines d'investissement et des projets contribuera à la création d'emploi, en effet, l'économie verte comporte la dimension sociale, dont l'importance a été fortement soulignée dans les travaux menant à Rio+20 (UNDESA, 2012a). En effet, l'économie verte vise à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être et la qualité de vie des personnes. Elle favorise l'inclusion sociale et cherche une redistribution plus équitable des bénéfices de la croissance. L'économie verte se veut socialement inclusive et elle implique, pour les populations, des conditions de travail décentes ainsi qu'un accès aux services de base.

Sur le plan économique, l'économie verte repose sur une croissance économique durable et permet une création d'emplois décents, dont des emplois verts. Ce nouveau paradigme économique sous-tend l'atteinte d'un découplage entre la croissance économique et la consommation d'énergie et d'autres ressources ainsi que la production de déchets. En effet, dans presque tous les domaines, on cherche à l'aide de diverses stratégies et meilleures pratiques, à réduire la consommation d'énergie et d'autres ressources.

Au niveau environnemental, les projets d'économie verte peuvent également parvenir à la justice sociale, à l'égalité et, par conséquent, aux services des personnes à faible revenu, ainsi qu'à l'emploi des classes à faible revenu dans de nombreux emplois fournis par de nombreux secteurs tels que l'agriculture et d'autres.

-Rationalisation et protection des ressources en eau : L'un des rôles de l'économie verte est de parvenir à la protection de la ressource en eau, qui présente une ressource importante pour les générations futures et doit être préservée, car l'économie verte se dispense des méthodes traditionnelles d'utilisation de l'eau, par le

biais de corps désignés, même si elle peut parvenir à une saine gestion. La consommation d'eau sera à la hausse, et donc l'économie verte vise à fournir d'autres alternatives à l'eau , telles que l'utilisation de l'eau de pluie, l'assemblage et le stockage au lieu de compter sur les stocks d'eau, ainsi que le dessalement de l'eau de mer, ce qui contribuera également au développement durable en préservant la ressource en eau .

-Faire face aux changements climatiques : L'un des problèmes les plus urgents auxquels le monde est confronté aujourd'hui est le problème du changement climatique, où l'économie verte contribuera par la transition énergétique, dans la réduction du réchauffement climatique, des déchets et de la dépendance de l'énergie fossile dans les transports de masse, et la transition vers des énergies propres, renouvelables, respectueuses de l'environnement, et ainsi prévenir la pollution, et lutter contre le phénomène du changement climatique.

- Les transports durables: L'économie verte est basée sur l'évolution des sources d'énergie dont dépendent les transports traditionnels, elles sont coûteuses et épuisable, comme le pétrole.

D'une part, il faut chercher des moyens pour remplacer cette énergie dont dépend la majorité des moyens transports utilisés par les individus, par l'énergie propre, l'un des outils pour parvenir à un développement durable à tous les niveaux.

D'autre part, les coûts énergétiques traditionnels seront économisés, ainsi que la diminution de la pollution de l'environnement, d'où la dimension de la protection de l'environnement contre la pollution, où les experts voient l'importance de transformer les voitures en un système de voiture hybride, ce qui contribue à la dispensation de l'essence de voiture, qui a été une cause majeure, d'une pollution massive dans l'environnement.

-Bâtiments durables et architecture verte : les secteurs urbains sont l'un des principaux consommateurs de ressources naturelles telles que

les terres, les matériaux, l'eau et l'énergie. En revanche, les processus nombreux et complexes de l'industrie de la construction entraînent de grandes quantités de bruit, de pollution et de déchets solides, et le problème du gaspillage d'énergie et d'eau demeure.

-Gestion durable des terres agricoles: il est impératif de prêter attention au concept d'économie verte pour écologiser le secteur agricole, soutenir les moyens d'existence ruraux, intégrer les politiques de réduction de la pauvreté dans les stratégies de développement et adapter les technologies agricoles modernes pour atténuer les effets du changement climatique, et le renforcement des partenariats de développement, pour relever les défis environnementaux contemporains tels que la désertification, la déforestation, l'étalement urbain non durable et la perte de diversité biologique, ce qui nécessite la formation d'une compréhension commune de la croissance verte, ainsi que le développement d'un ensemble d'indicateurs couvrant les aspects économiques, environnementaux et de bien-être social.

-**Technologie verte :** la technologie verte est définie comme: «Les technologies vertes sont des technologies qui permettent de réduire les effets préjudiciables de l'activité humaine sur l'environnement. Le but est d'optimiser l'exploitation des énergies, et de trouver des solutions à long terme pour prévenir la dégradation des écosystèmes dont la vie humaine est dépendante mais qu'elle affaiblit également. Ces technologies ne permettent pas d'éradiquer définitivement tous les méfaits provoqués à l'environnement, mais elles les préviennent et/ou tentent de les réduire du mieux possible»[12], à condition que cette technologie réponde aux critères suivants:

-Réduire la dégradation de l’environnement ;

-Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre ;

[12] ROUSSEAU B., 2018.

-Conservation de l'utilisation de l'énergie à partir de sources renouvelables et de ressources naturelles.

5. Conclusion:

Lorsqu'on parle de développement durable et d'économie verte, il y a nécessairement convergence, l'objectif de l'économie verte étant de permettre la mise en œuvre effective du développement durable.

Dans cet article, en effet, nous avons tenté de présenter un balayage conceptuel portant sur l'économie verte et le développement durable, dont il ressort que l'économie verte pourra constituer sans doute une nouvelle formule de développement durable répondant aux principes de soutenabilité économiques, sociales, et environnementales. La construction d'une économie verte, a besoin de nouvelles régulations et de nombreuses innovations techniques et sociales, car il s'agit bien d'un processus de longue haleine, qui exigera une mutation profonde des institutions et approches réglementaires.

Afin de parvenir au développement durable grâce à une économie verte, les suggestions suivantes peuvent être prises pour améliorer le cadre actuel :

-Intensifier les efforts au niveau national pour mettre en œuvre les plans d'action des stratégies nationales de développement durable et les coordonner avec les stratégies d'autres secteurs.

- Accroître la participation des autorités locales et de la société civile dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des plans de développement ;

- Mettre en place un mécanisme régional d'examen des progrès basé sur l'expérience des pays membres pour aider les pays à identifier les lacunes et à relever les défis auxquels ils sont confrontés dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable ;

- Mettre en place des mécanismes plus réguliers pour suivre et évaluer l'ensemble des actions entreprises ; et pour que ces recommandations soient efficaces pour faciliter la transition vers une économie verte, le secteur privé devrait participer au cadre institutionnel. Le rôle du secteur privé dans la création d'un environnement propice est essentiel pour garantir que les investissements et la culture d'entreprise en matière d'environnement et de

durabilité sont conformes aux exigences de prolonger la transition vers une économie verte.

Liste Bibliographique:

Thèses:

-Gaudette N., l'économie verte au Québec : pistes d'action exploratoires pour améliorer son intégration dans l'action gouvernementale, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, Canada, 2014.

Article:

- DUBOIS J.L., MAHIEU F.R., La dimension sociale du développement durable : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale?, 2002.

- Khor M., Les risques du concept d'économie verte au regard du développement durable, de la pauvreté et de l'équité, Alternatives Sud, vol. 20 n° 23, 2013.

Sites web:

-Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies (1987), Notre avenir à tous, tiré du "Notre avenir à tous" (rapport Brundtland) - Site de l'Association Adéquations (adequations.org), (consulté le 20/06/2020 a 13h30).

- OCDE (2011), Outils pour la mise en place d'une croissance verte, tiré du https://www.bing.com/search?q=l'OCDE%2C+Outils+pour+la+mise+en+place+d'une+croissance+verte+%282011%29&go=Rechercher&qs=ds&form=QBRE, (consulté le 16/05/2020 à 10h30).

- OCDE (2011),Vers une croissance verte, pour un développement durable et une éradication de la pauvreté - Synthèse à l'attention des décideurs, tiré du https://www.bing.com/search?q=l'OCDE%2C+Outils+pour+la+mise+en+place+d'une+croissance+verte+%282011%29&go=Rechercher&qs=ds&form=QBRE, (consulté le 21/08/2020 à 11h22).

- OIT (2018), Une économie verte et créatrice d'emploi : emploi et questions sociales dans le monde, Genève. Tiré du Rapport phare: Emplois et questions sociales dans le monde 2018: une économie verte et créatrice d'emplois (ilo.org) , (consulté le 19/01/2021 à 15h50).

- World Bank, OECD and UN. (2012). Incorporating green growth and sustainable development policies into structural reform agendas .Tire du https://www.oecd.org/g20/topics/energy-environment-green-growth/G20_report_on_GG_and_SD_final.pdf, (consulté le 02/11/2020 à 16h26).

les3 piliers du developpement durables - Bing images, (consulté le 12/ 04/2020 à 9h30).

- https://www.google.com/search?q=les+grandes+dates+du+developpement+durable&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjB7avxhb_jAhWnA2MBHewBC5YQ_AUIESgB&biw=1348&bih=611#imgrc=5CNeKTw2SozNsM. (Jour de consultation 20/11/2020 à 14h50).
- ROUSSEAU B., Définition de la technologie verte, Qu'est-ce que la technologie verte ? (andlil.com), consulté le 28/12/2020 à 10h10.
- https://www.novethic.fr/entreprises-responsables/les-objectifs-de-developpement-durable-odd.html. Jour de vue : 30/05/ 2019 à 08h20.